



VOUS AVEZ CHOISI
L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

ADMISSION

POST-BAC

MODE D'EMPLOI





C'EST QUOI ?

C'est le point de **passage obligatoire** pour ceux qui souhaitent **entrer** ou **se réorienter** dans l'enseignement supérieur. C'est l'outil national commun à la majorité des établissements qui proposent des formations après le baccalauréat.



C'EST POUR QUI ?

Tous les postulants à une première année :

- ☑ **Licence**
- ☑ **DUT** - Diplôme Universitaire de Technologie
- ☑ **DUCG** - Diplôme Universitaire de Comptabilité et Gestion

Quelle que soit leur situation antérieure (bachelier, étudiant de moins de 26 ans déjà inscrit dans l'enseignement supérieur ou ayant interrompu ses études).

+ D'INFOS | www.univ-lyon3.fr

QUAND PRÉSENTER SA CANDIDATURE ?

Dès le mois de **décembre**, consultez l'offre de formation sur www.admission-postbac.fr

Du **20 janvier au 20 mars**, vous devez faire plusieurs vœux sur ce même site. **Après le 20 mars, vous ne pourrez plus formuler de nouveaux vœux.**

⚠ Il est indispensable de classer vos vœux par **ordre de préférence**. Ce classement est déterminant pour les phases d'admission. **Vous avez jusqu'au 31 mai pour les classer.**

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE ?

Pour toute candidature en **DUT** ou en **DUCG** - qui sont des filières sélectives - un dossier vous sera demandé.

Pour une candidature en **Licence**, un dossier vous sera demandé dans les cas suivants :

- ☑ Candidat européen titulaire ou en préparation d'un diplôme ne donnant pas accès de droit à l'enseignement supérieur ou d'un baccalauréat étranger, hors U.E.

- ☑ Candidat choisissant de se réorienter après un premier parcours dans l'enseignement supérieur, avec ou sans interruption.

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'université au plus tard le **2 avril**.

UN DISPOSITIF POUR VOUS GUIDER DANS VOS CHOIX, L'ORIENTATION ACTIVE

Lors de la formulation de vos vœux, grâce à l'orientation active, vous pouvez **solliciter l'avis d'un enseignant** de Lyon 3 pour vos choix d'orientation.

⚠ Cet avis sera favorable ou réservé, éventuellement assorti d'un conseil d'orientation, mais **en aucun cas il ne vaudra admission.**

Prenez en compte chaque avis pour le classement de vos vœux.

⚠ L'orientation active concerne les bacheliers excepté :

- ☑ Ceux qui postulent en filières sélectives (DUT et DUCG)
- ☑ Ceux qui postulent en Licence et pour lesquels un dossier est demandé (**voir point précédent**)

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER SA CANDIDATURE

- ❑ Téléchargez et **lisez attentivement le guide du candidat sur le site APB**. Il comprend le calendrier et tous les éléments importants de la procédure.
- ❑ **Respectez scrupuleusement le calendrier APB**.
- ❑ **Prenez le temps de réfléchir** à votre orientation et à votre projet professionnel pour établir l'ordre de vos vœux. Le classement des vœux est un choix personnel très important. Il faut classer en priorité la filière qui vous intéresse le plus.
- ❑ **Formulez plusieurs vœux**, y compris pour les licences. Sachez qu'il existe à l'Université Jean Moulin Lyon 3 des filières non sélectives, dont la capacité d'accueil est néanmoins limitée : tous les postulants ne peuvent y être accueillis.
- ❑ Évitez de candidater **uniquement** dans des filières sélectives et/ou à capacité d'accueil limitée.

Une Licence 1 à capacité d'accueil limitée n'est pas une filière sélective.

Il s'agit simplement d'une filière devant prendre en compte certaines contraintes matérielles (nombre de places dans les amphithéâtres, nombre maximal de groupes de TD...) pour assurer les meilleures conditions d'études à ses étudiants.

Pour les candidats n'ayant jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur, APB effectue un tirage aléatoire qui prend en compte l'académie d'obtention du baccalauréat, le lieu de résidence et l'ordre des vœux. Ce tirage est effectué lors de chaque phase d'admission.

Consultez le site de Lyon 3 pour connaître la liste des filières à capacité d'accueil limitée.

Ces conseils respectés, il ne vous reste plus qu'à attendre les phases d'admission.

3 PHASES D'ADMISSION

De début juin à mi-juillet, **trois phases** d'admission se succèdent.

Pour chaque phase et tant que vous n'avez pas répondu un « **oui définitif** » à une proposition, connectez-vous à APB (de préférence depuis un ordinateur, l'utilisation de smartphones n'est pas recommandée). Lors de chaque phase, une seule proposition au maximum vous sera faite : il est impératif d'y **répondre dans les délais impartis**, quelle que soit votre décision (« oui définitif », « oui mais », « non mais », « non »). Référez-vous au **guide du candidat** pour connaître le sens des différentes réponses possibles.

⚠ Lorsqu'une proposition vous est faite, vos vœux classés au-dessous sont **automatiquement annulés**, d'où l'importance de bien classer vos vœux.

Il est possible qu'une proposition d'admission vous soit faite pour un vœu mieux classé jusqu'à la dernière phase.

QUE FAIRE SI AUCUNE PROPOSITION NE VOUS A ÉTÉ FAITE OU SI AUCUNE PROPOSITION NE VOUS CONVIENT ?

Il vous reste une chance d'intégrer une Licence 1 lors de la procédure complémentaire sur le site Admission Post-Bac. Consultez le calendrier APB pour connaître la date d'ouverture de la procédure ainsi que le **guide APB spécifique à la procédure complémentaire**.

⚠ En phase complémentaire, seules sont ouvertes les licences dans lesquelles il reste des places disponibles.

DERNIÈRE LIGNE DROITE... L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À LYON 3 !

Après avoir mis un « oui définitif » pour une formation à Lyon 3, vous recevrez un courriel vous indiquant comment finaliser votre inscription et obtenir votre carte d'étudiant.

VOS CONTACTS

Formations & Orientation

SCUIO-IP
Service Commun Universitaire d'Information,
d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
scuio-ip@univ-lyon3.fr
04 78 78 78 40

Inscriptions

Direction des Études et de la Vie
Universitaire | Pôle Inscriptions
inscriptions@univ-lyon3.fr
04 26 31 86 86

+ D'INFOS

ESPACE

LYCÉENS

lyceens.univ-lyon3.fr



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR